



# Champhol

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

#8 - JUILLET 2019



[www.ville-champhol.fr](http://www.ville-champhol.fr)



# La ZAC des Antennes un projet sur 25 ans !

**Entretien avec Christian Gigon, maire de Champhol**

*La ZAC des Antennes, les priorités de la commune, l'ouverture de la maison médicale, le plan vert: à quelques mois de la fin du mandat, Christian Gigon fait le point de l'action municipale.*

*Champhol qui compte aujourd'hui 3 800 habitants est une commune qui a beaucoup évolué ces dernières années. Comment le projet de la ZAC des Antennes s'inscrit-il dans cette évolution ?*

Le nombre d'habitants est un faux critère. Dans nos quartiers, composés de lotissements, de pavillons, la population n'augmente pas vraiment même si l'on construit. Au départ, il y a souvent cinq personnes, mais ensuite cela décroît. La ZAC des Antennes, qui fait 40 hectares, mais dont la moitié seulement est destinée à l'habitat, va nous donner un potentiel plus important, ce dont nous avons réellement besoin.

*Justement, quelle sera la vocation de cette Zone d'Activités Concertée, située entre la D 823 et le Centre de secours ?*

C'est un projet sur 25 ans. Il va aussi nous permettre de nous conformer avec l'obligation de proposer les 20% de logements sociaux, dont nous ne disposons pas aujourd'hui. La Zone a donc une vocation à accueillir de l'habitat, y compris une école le cas échéant, dans un espace où la nature sera préservée. Les buttes qui ont protégé pendant des décennies les antennes vont ainsi être déplacées et ensuite aménagées en une colline qui permettra une vue unique sur la cathédrale. Une grande partie de la zone sera paysagère et ludique, avec des jardins partagés, des pistes cyclables, des noues pour recevoir les eaux et un éclairage très différent.

*C'est à dire ?*

Il y aura par exemple des rues qui s'éclaireront lors du passage d'un piéton. Quelques unes de ces rues seront très éclairées quand d'autres baisseront d'intensité à certaines heures.

## Le scolaire et le sport comme priorités

*Concrètement, que va-t-il se passer dans les mois qui viennent sur ce secteur ?*

Cette année, la construction de bureaux, notamment

pour Pôle Emploi, devrait démarrer. Des ronds-points vont également être aménagés ainsi que des retenues d'eau pluviale. Je précise que tous les terrains, situés entre l'Odysée et les pompiers, resteront vierges, comme un symbole de la protection des vues de la cathédrale. Nous y sommes attachés depuis toujours, bien avant les obligations qui devront être actées dans les semaines à venir.

*En dehors de ce grand projet, quels investissements avez-vous privilégié ces derniers mois ?*

Le scolaire et le sport ont été nos priorités. Toute l'école de Champhol a été requalifiée. Au départ, il y avait des préfabriqués. Aujourd'hui, tout est neuf. Sur un même site, nous accueillons près de 400 élèves, et nous trouvons la crèche «L'île Ô Trésors», le périscolaire «L'Îlot Bleu», l'école maternelle «Les Alouettes» et l'élémentaire «La Mihoue», le restaurant scolaire. L'ensemble a été restructuré sur plusieurs exercices dont le dernier a porté sur la maternelle pour un coût de 1.2 million d'euros. Nous avons fait appel à plusieurs architectes, ce qui n'a pas nui à l'harmonie de l'ensemble.

*Et en matière d'équipements ?*

Tout est informatisé. Toutes les classes disposent par exemple de vidéoprojecteurs interactifs (VIP), et les élèves bénéficient d'une trentaine de tablettes qui circulent de classe en classe en fonction des besoins pédagogiques.

*Vous parliez également du sport comme une de vos priorités ?*

Nous possédons une halle des sports de près de 8 000 m<sup>2</sup>, mais nous allons continuer les investissements. C'est ainsi que, dans le budget 2019, nous avons prévu de doubler les vestiaires du football maintenant que nous avons des équipes féminines. Sur le plan sportif, nous avons vécu une belle année en sports collectifs, puisque notre équipe de foot monte en 1<sup>ère</sup> division, le basket accède en régional et le hand monte aussi.



Mairie de Champhol  
15, rue de la Mairie  
28300 Champhol  
02 37 21 61 65  
mairie.champhol@wanadoo.fr  
Heures d'ouverture  
Du lundi au vendredi :  
de 10h à 12h et de 13h30 à 17h45  
Samedi : de 10h à 12h  
Permanences des élus  
sur rendez-vous  
Police municipale  
06 10 40 10 55 ou 02 37 21 61 65

## Une maison médicale très attendue

*Autre satisfaction pour la commune, l'ouverture de la maison médicale ?*

Tout à fait. Nous comptons un médecin, désormais nous disposons d'une dizaine de professionnels de santé, dans une maison médicale construite avec le concours d'Habitat Eurélien, près du Carrefour Campo Fauni. Au côté de notre médecin, nous accueillons notamment des ostéopathes, une diététicienne, deux infirmières, deux kinés, une pédicure-podologue, une orthophoniste. Juste à côté, deux dentistes se sont installés dans les anciens locaux de Météo France. Avec le pharmacien qui n'est pas très loin, cela forme un ensemble cohérent, complété de onze logements sociaux et d'une quinzaine de pavillons.

*L'entretien de la voirie fait-il partie des préoccupations des élus champholois ?*

Bien sûr. Nous avons remis à niveau la voirie du quartier de la rue Jean Moulin ainsi que la rue des Missonnières. Nous venons de terminer la rue de la Messe, la place des Acloutis et les trottoirs rue du Bois Musquet vers le carrefour éponyme.

*Parlez nous de la place de Champhol dans Chartres métropole ?*

Nous disposons d'une zone très boisée, finalement assez peu connue, et traversée par l'Eure. Grâce aux investissements réalisés par l'agglomération et la commune notamment, avec les passerelles qui permettent de rallier Forte Maison, nous connaissons une évolution remarquable en termes de promenade et de détente. Cette zone verte est une fierté, d'autant que les aménagements se sont concrétisés sans couper d'arbres pratiquement. Tour en évoluant, Champhol a su œuvrer à préserver son environnement.

[www.ville-champhol.fr](http://www.ville-champhol.fr)

# Sommaire

4	<b>BUDGET 2019</b>
6	<b>AMÉNAGEMENT</b> La ZAC des Antennes
8	<b>ACTUALITÉS</b>
11	<b>COMMÉMORATIONS</b>
12	<b>JUMELAGE</b>
14	<b>ACTIVITÉS SCOLAIRES</b> Une fresque pour La Mihoue
16	<b>ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES</b> Cap sur Aubigny
17	<b>SPORTS</b> Des Champholois au zenith
19	<b>PORTRAIT</b> Michel Aradan
20	<b>VIE PUBLIQUE</b>
24	<b>ENVIRONNEMENT</b> Tout pour la qualité de vie
25	<b>CIVISME</b> Des règles à respecter
26	<b>ETAT CIVIL</b>
27	<b>TRAVAUX</b>
28	<b>URBANISME</b>

Bulletin municipal Champhol Juillet 2019  
Directeur de la publication : Christian Gigon  
Coordination et mise en page : [www.agence-ecriture.com](http://www.agence-ecriture.com)  
Photographies : © Mairie de Champhol  
Impression :

Tirage : 2 600 exemplaires

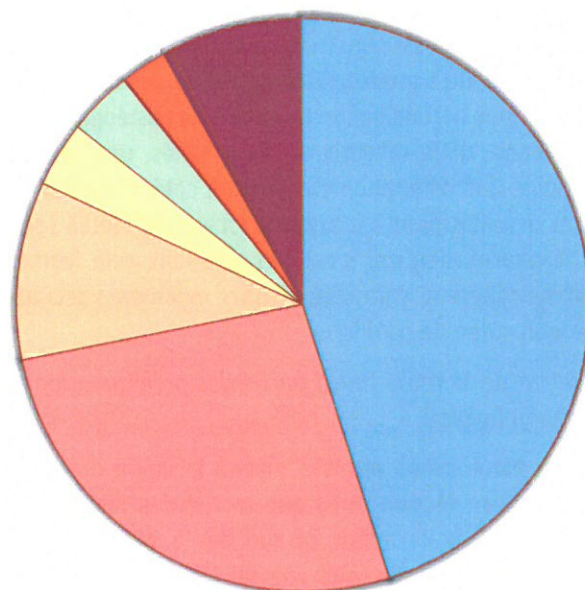
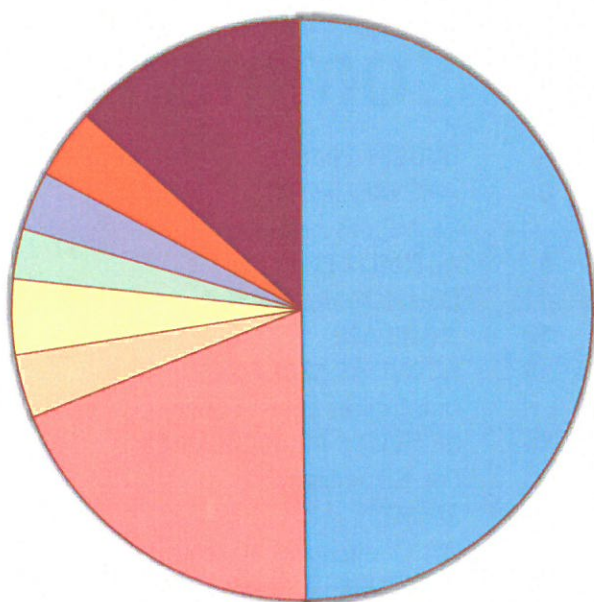
# Notre budget prévisionnel 2019

La section d'investissement 2019 s'équilibre comme suit :

A. Les engagements pour les investissements de l'exercice 2019 seront financés comme les exercices précédents par le F.C.T.V.A, reversé 1 an après le paiement des factures, ainsi que par la taxe d'aménagement sur les nouvelles habitations ou agrandissements de résidences et par des subventions.

B. Les opérations nouvelles (nouveaux crédits) :

- ➔ équipements sportifs
- ➔ travaux de voirie rue de la Messe, place des Acloutis, trottoirs rue du Bois Musquet, rue de la Paix
- ➔ mise en sécurité rue de la mairie
- ➔ garage pour le véhicule du policier municipal
- ➔ équipements de l'Espace Jean Moulin et de la salle Marceau
- ➔ Acquisition d'un logiciel pour la micro-crèche et l'accueil de loisirs
- ➔ sol amortissant pour jeu extérieur à l'école maternelle
- ➔ divers travaux en régie



## Dépenses de fonctionnement

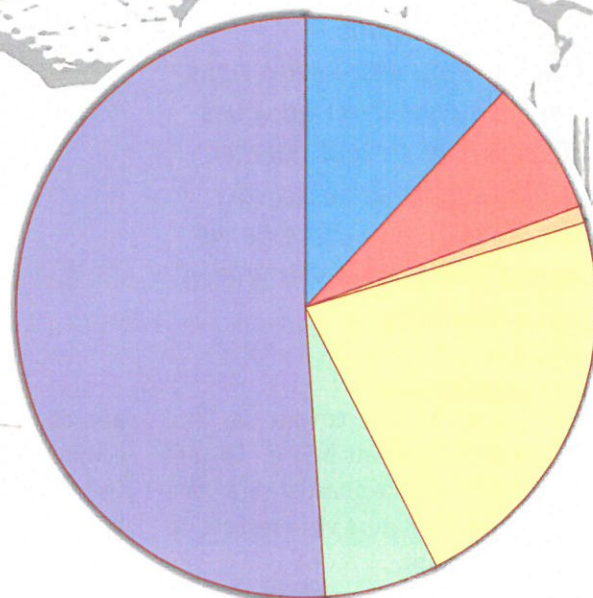
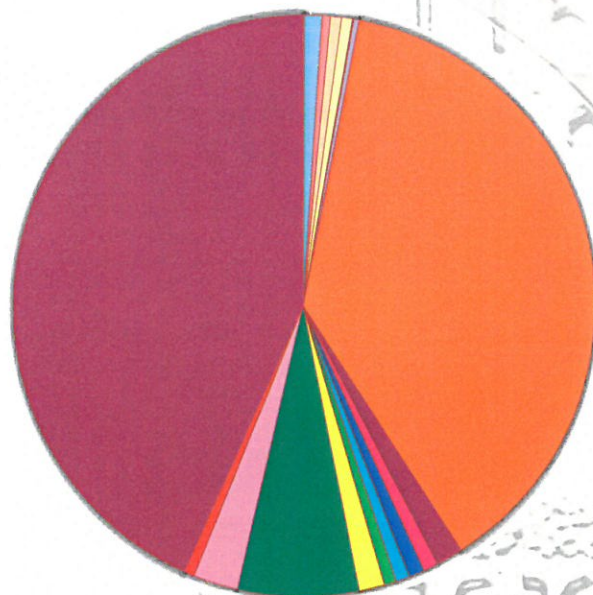
Ressources humaines	49,86%	1 585 930,00 €
Dépenses de service	19,16%	609 560,00 €
Subventions et contributions	3,53%	112 408,89 €
Elus	4,21%	134 031,32 €
Intérêts de la dette	2,79%	88 720,00 €
Charges exceptionnelles	3,28%	104 300,00 €
Atténuations de charges	3,88%	123 343,14 €
Opérations d'ordre	13,28%	422 311,97 €
<b>Total</b>		<b>3 180 605,32 €</b>

## Recettes de fonctionnement

Impôts locaux	45,23%	1 438 443,00 €
Dotations et subventions	26,74%	850 436,00 €
Produits des services	10,06%	319 910,00 €
Compensations fiscalité	3,73%	118 700,00 €
Revenus des immeubles	3,62%	115 029,58 €
Produits exceptionnels	0,09%	2 705,00 €
Dotations intercommunalité	2,58%	81 980,00 €
Remboursements personnel	0,47%	15 000,00 €
Opérations d'ordre	7,50%	238 401,74 €
<b>Total</b>		<b>3 180 605,32 €</b>

## Dépenses d'investissement

Mairie et police	0,99%	13 484,38 €
Services techniques	0,45%	6 111,21 €
Salle Marceau	0,60%	8 154,12 €
Maison des associations	0,59%	8 040,40 €
Salle des Champs Brizards	0,05%	697,14 €
Espace Jean Moulin	0,32%	4 287,64 €
Equipements sportifs	37,89%	513 547,80 €
Voirie	1,50%	20 295,00 €
Cimetière	0,83%	11 227,14 €
Micro-crèche et périscolaire	0,85%	11 545,60 €
Ecole maternelle	0,76%	10 301,04 €
Ecole élémentaire	5,55%	8 865,20 €
Rue de la Mairie	18,45%	19 000,00 €
Rue de la Messe	6,71%	90 986,00 €
Dépenses imprévues	11,21%	33 841,54 €
Amortissements des subventions	9,12%	7 817,00 €
Emprunts	84,66%	586 138,00 €
Divers	0,07%	1 000,00 €
<b>Total</b>		<b>1 355 339,21 €</b>



## Recettes d'investissement

Subventions d'invest.	11,78%	159 674,80 €
FCTVA-TA	7,60%	103 000,00 €
Divers	0,94%	12 686,22 €
Emprunts	22,28%	302 000,00 €
Résultat reporté	6,32%	85 666,22 €
Opérations d'ordre	51,08%	692 311,97 €
<b>Total</b>		<b>1 355 339,21 €</b>



# Les activités de la ZAC



Nous abordons à nouveau le projet de la ZAC des Antennes. Ce projet va conditionner pour plus de 25 ans (réalisation de la ZAC) le devenir et l'évolution de notre commune. Compte-tenu des enjeux, nous tenons à vous livrer quelques réflexions et surtout aborder la philosophie de ce quartier qui doit offrir un cadre de vie agréable et promouvoir le bien vivre ensemble.



Sur les 60 ha que compte la ZAC, 20 sont destinés au bâti et 40 aux espaces publics. Ce quartier sera donc tourné vers la nature et le respect de l'environnement.

En premier, les eaux pluviales seront traitées à la parcelle pour les lots individuels ; pour les espaces collectifs et les voiries, un maillage de noues filtrantes paysagées remplira ce rôle. Il est également prévu des placettes et notamment une plus importante où s'articulera la vie du quartier avec ses commerces, ses écoles, le tout avec une vue imprenable sur la cathédrale.

Une attention toute particulière a été apportée au respect des cônes de vue de la cathédrale et la vue sur le clocher de l'église Saint Denis, ceci

afin de renforcer l'appartenance à la commune (1).

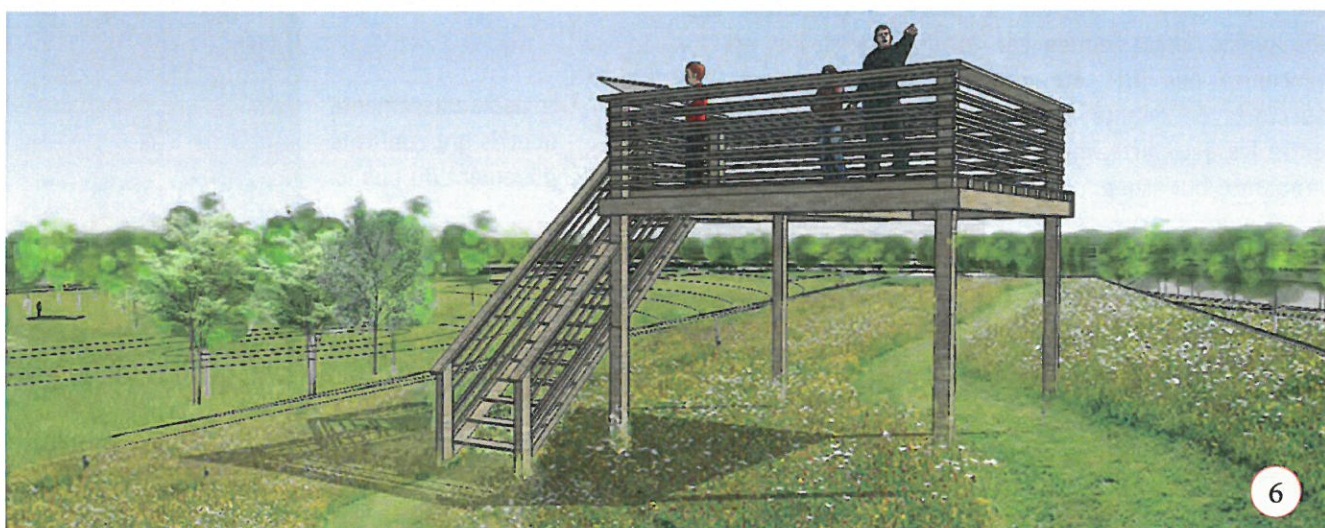
De plus, la valeur d'usage des espaces publics du quartier est un axe majeur sur lequel le projet s'appuie. Au travers de cette thématique, il est visé une valeur importante d'équipements, grandement dédiés au récréatif et calibrés selon les dimensions et la localisation des espaces publics.

**Nous souhaitons une forte implication des habitants dans leur lieu de vie.**

**La conception:** un quartier de proximité à la fois spatial, social, paysager, productif, pouvant susciter de nombreuses interactions entre les différents acteurs locaux, la valorisation des circuits courts (vente de produits de la ferme

maraîchère), des espaces partagés et pédagogiques, des partenariats associatifs (le tissu associatif aura un rôle important).

**Les habitants et leur lieu de vie :** nous pensons aux nouveaux habitants, également aux Champholois et Champholoises. Nous devons tous nous approprier ces espaces ; pour ce faire, des pistes cyclables et piétonnes permettront le raccordement aux dynamiques urbains (centre bourg) pour éviter d'en faire une enclave déconnectée (aménagement du chemin des Ouches, chemin de la Varenne, allée Vauventriers). Il sera également aménagé des voies structurantes représentant 2/3 des linéaires (routes) de la ZAC (2).



Dans cet espace, sera implantée une unité de production BIO tournée vers le maraîchage. Cela pourra être un outil pédagogique pour les écoliers et permettra un apport de précieux conseils pour les jardiniers.

Nous pensons que les jardins partagés trouveront rapidement preneurs (3).

**Le récréatif** : de nombreux jeux pour petits et grands seront installés (boulodrome, city parc, toboggan...). Une consultation des habitants sera programmée pour définir ensemble les besoins (4).

De grands espaces naturels seront conservés, pour exemple, la prairie humide afin de garantir la biodiversité - faune et flore - et le reboisement d'1.9 ha d'une nouvelle chênaie (5).

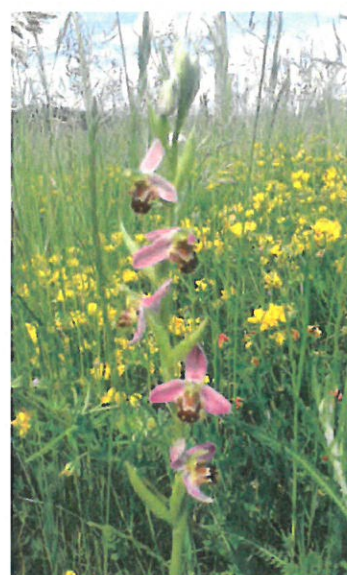
Il est envisagé de valoriser les terres

de déblai et constituer un belvédère avec une vue exceptionnelle : on peut alors rêver d'un beau coucher de soleil avec, en toile de fond dans une demie obscurité, la cathédrale (6).

Ce projet, évolutif au fil des années, est programmé sur 25 ans.

La partition est écrite, la note est donnée ; il reste à mettre en harmonie.

Avec le concours de tous, nous devons construire un cadre de vie agréable et conforter le bien vivre ensemble.



*Des orchidées sont présentes sur la commune. Nous veillons à bien protéger cette espèce.*

# Champhol s'anime

## 3 mars Concert cirque

Environ 200 personnes ont assisté au *Concert cirque* donné le dimanche 3 mars à l'Espace Jean moulin par la compagnie du Bois-Midi dans le cadre des Scènes Euréliennes initiées par le Conseil Départemental d'Eure et Loir.

Dans un univers musical, le public a découvert des disciplines circassiennes car le *Concert cirque* est la rencontre des arts du cirque et de la musique. Un spectacle de qualité a été offert, créant une synergie entre les deux arts, mêlant humour, tendresse dans une ambiance burlesque.

Le duo de musiciens (clarinetiste et accordéoniste) a emmené les spectateurs acquis dans différents pays (Argentine, Russie...) tandis que les trois artistes de cirque ravissaient petits et grands par leurs prouesses.



Des applaudissements nourris ont confirmé l'engouement du public.



## 4 mai Concert des juniors

Le samedi 4 mai, les jeunes musiciens de l'orchestre junior d'Eure et Loir - 60 musiciens et musiciennes de 11 à 17 ans - ont offert un concert de qualité sur le thème de « La tête dans les étoiles ».

Cet ensemble à vent et percussions revenait d'un stage à Noirmoutier. L'Espace Jean Moulin affichait complet et le public est sorti ravi et conquis.



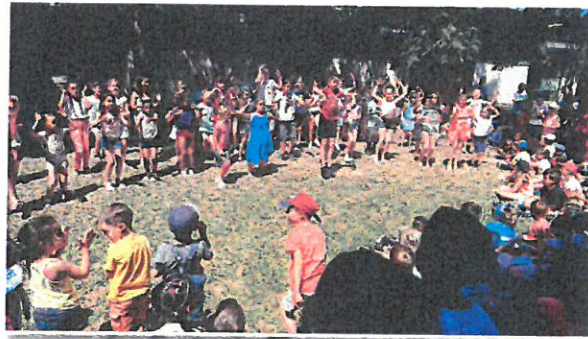
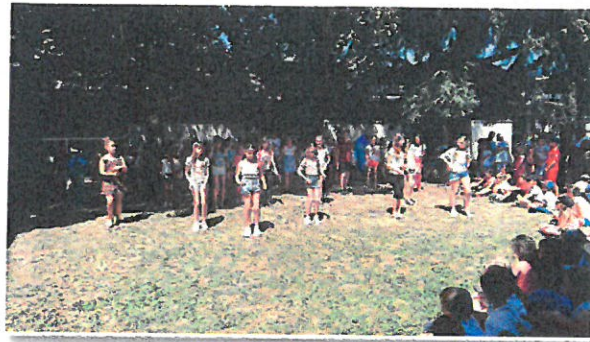


## 23 juin Concert La clé des chants

Champhol a fêté la musique le dimanche 23 juin à partir de 16h en l'église Saint-Denis avec un concert de l'association « La clé des chants ». Les airs classiques et modernes ont enchanté un public venu nombreux.

## 5 juillet La fête de la musique

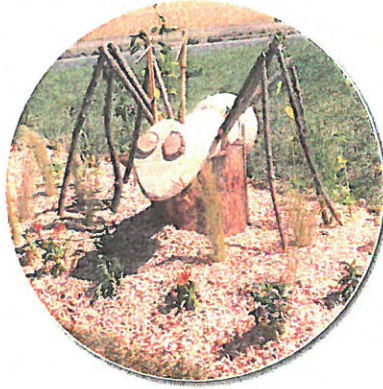
L'heure des vacances allait bientôt sonner le vendredi 5 juillet et pour clore le travail mené durant la pause méridienne avec Binta, stagiaire BPJEPS, et certains animateurs, les enfants des écoles « Les Alouettes » et « La Mihoue » ont proposé à leurs camarades une démonstration de danse africaine. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements.



## 2 juillet Succès pour la comédie musicale

Plus de 100 personnes ont participé au spectacle organisé, à l'espace Jean Moulin, par la section « Comédie musicale et théâtre » de l'association Ateliers des Arts, sous la direction de leur professeure Léa Cressent. Une première pour les élèves qui ont interprété, sur une vraie scène, la comédie musicale *Le cabaret des enfants*, suivie de la pièce de théâtre *Piège à cons*. « Du véritable et du très beau spectacle », s'est réjoui le public, heureux d'accompagner les acteurs (enfants et adultes) de cette section qui s'est développée.





## Un rond-point aux couleurs du DAME

Dans le cadre d'un partenariat avec le DAME de Champhol , un projet a été mené pour agrémenter le rond-point du Bois Musquet. Il s'agissait de concevoir un massif avec un élément de décor. Les jeunes ont travaillé avec leur éducateur et les agents des services techniques municipaux pour arriver au résultat présenté. Il s'agit d'une première mais cela ne va pas s'arrêter puisque de nouveaux éléments décoratifs viendront bientôt compléter les abords de nos écoles. C'est une expérience enrichissante à renouveler.

## 9 avril La brocante



Le dimanche 9 avril s'est tenue la 29<sup>ème</sup> brocante du Comité des Fêtes de Champhol. Les chineurs ont trouvé divers objets désirés dès 9h.

Le Comité des fêtes a proposé buvette et restauration tout au long de la journée. Les bénévoles permettront d'organiser des sorties, repas et diverses animations.

## 31 mars Prix hippique



Depuis plusieurs années, l'association des courses hippiques de Chartres programme le Prix de Champhol sur l'hippodrome de la rue du Médecin Général Beyne, mitoyen au pôle aquatique intercommunal l'Odyssée.

Ce prix hippique a été validé il y a plus de 10 années par le conseil d'administration des courses hippiques présidé par Jean-Luc

Thirouin, à l'initiative de notre regretté André Taillandier et de notre ami Jean Trideau .

Ce prix permet de faire connaître notre commune à travers une interview le jour du Grand prix.

Le coût pour le budget municipal s'élève à la valeur d'un beau bouquet pour le vainqueur de la course !

La commune est toujours représentée par son maire et un adjoint.

## 14 mai Inauguration de la Maison de Santé



La maison de santé, structure attendue, est opérationnelle depuis le début de l'année. L'inauguration s'est tenue le mardi 14 mai 2019 à 11 h 30 en présence notamment de Mme la Députée suppléante, de Monsieur le Président de l'Habitat Eurélien et des professionnels de santé.

**A noter  
dans vos  
agendas**

### Forum des associations

Samedi 7 septembre de 10h à 17h  
Halle des Sports, rue Louis Blériot  
Renseignements : 02 37 21 61 65  
mairie.champhol@wanadoo.fr

### Journée du Jeu

Gratuit, ouvert à tous, petits et grands  
Dimanche 15 septembre de 13h à 18h  
Espace Jean Moulin

# Le devoir de mémoire

À chaque commémoration depuis l'installation du centre de secours principal des pompiers de l'agglomération chartraine à Champhol, nous bénéficions en particulier de la présence d'une délégation des jeunes sapeurs-pompiers. Ces cérémonies se déroulent en présence de l'entente locale des Anciens Combattants et de la FNACA, des élu(e)s, de représentants des associations champholoises, des enfants de l'école la Mihoue. Mme la Députée suppléante assistait également.

## Cérémonie de commémoration du 18 juin



Pour le 18 juin, l'assemblée se retrouve au square de la Libération, à l'angle des rues Marceau et de la Mairie. L'appel du 18 juin a été relu ainsi que le message de Madame la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants auprès de Madame la Ministre des armées. en présence de nombreux habitants.

## Cérémonie de commémoration du 8 mai



La cérémonie du 8 mai a été couplée avec la remise de trois diplômes du travail à des Champholoises.



# Week-end de l'Ascension 2019

## Accueil des Riegelois



### Un accueil en allemand

← Une vingtaine d'élèves du collège Soutine, accompagnée par la Principale, Emeline Marin, et leur professeure d'allemand, Hélène Hanser, ont interprété un sketch sur un scénario écrit sur le thème d'une rencontre entre Français et Allemands. Leur découverte mutuelle fait tomber les a priori sur les habitudes de vie, l'école... Ils ont aussi récité un poème et interprété la chanson de Namika « Je ne parle pas français ». Un succès salué par des longs applaudissements du public. Dans le cadre de cette rencontre, plusieurs visites ont été programmées dont nous rendons compte ici.

### Bohin perpétue la tradition de l'aiguille

Situé à Saint-Sulpice-sur-Risle (61) et en activité depuis 1833, Bohin est le dernier fabricant en France d'aiguilles à coudre, d'épingles à tête de verre (de Murano) et autres articles métalliques pour la mercerie et la papeterie (agrafes, trombones...).



### Des machines étonnantes

← Nous découvrons un alignement d'étonnantes machines de fer et de fonte toujours en fonctionnement sur lesquelles travaille une équipe de 6 salariés. Il ne faut pas moins de 2 mois et 27 étapes pour fabriquer une aiguille prête à l'emploi.



### Un travail minutieux

De la minutie, de bons yeux et de l'endurance, autant de qualités nécessaires pour assurer le contrôle des aiguilles. Pas sûr que cette employée ait envie de se mettre à la couture le soir !



### Katherine Roumanoff expose

Bohin abrite un espace dédié aux expositions temporaires. Celle en cours présente les portraits textiles de Katherine Roumanoff, réalisés à partir de tissus découpés et collés sur un support. Certains sont rehaussés d'une touche de peinture. À voir jusqu'au 20 juillet, si vous passez par là.



## Haras du Pin, le Versailles du cheval

Tel est le surnom donné au Haras du Pin, le premier des haras royaux créés par Louis XIV et construit à partir de 1715. En 2013, la mission initiale (reproduction et amélioration de l'espèce équine) est transférée au secteur privé. Dès lors, le Haras du Pin se tourne vers l'accueil de touristes, de compétitions sportives nationales et internationales et la formation. Il héberge aujourd'hui une quarantaine de chevaux de races diverses : percherons, lusitaniens, espagnols, arabes. Outre la visite des lieux, il propose un spectacle équestre inédit et humoristique animé par les agents et des artistes.

Notre guide nous présente Toutoune, un superbe spécimen percheron de plus d'une tonne !



Il est l'un des acteurs du spectacle équestre. Son regard est déjà tourné vers l'entrée de la salle.



## Signature du Livre d'Or

Christian Gigon accueille en mairie de Champhol le nouveau « Bürgermeister » de Riegel, Daniel Kietz. Ensemble, ils signent le Livre d'Or en présence d'adhérents de Riegel et de Champhol. Ils réaffirment l'amitié entre les deux communes jumelées et leur espoir de vivre dans une Europe en paix.



## Échange de cadeaux

Le samedi soir, une tradition qui a du bon, le traditionnel échange de cadeaux entre les deux Associations. Au-delà, le signe d'une amitié partagée et de l'engagement renouvelé à faire vivre de part et d'autre du Rhin le jumelage.



## Les Champhol Boys, un retour gagnant !

On ne les avait pas revus depuis leur succès obtenu, en juin 2017, avec la chanson d'Edith Piaf, «Les trois cloches ».

De nouveau sur scène, ils ont interprété « Stayin' Alive » (The Bee Gees). Longue ovation et succès assuré ! Au point qu'ils ont reçu une proposition pour se produire à Riegel pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage l'an prochain. Mention spéciale aux costumes et au travail de préparation coaché par Philippe.



Photos : Gérard Dabadie, André Morhan, Philippe et Rebecca Moussay  
Textes : André Morhan

# L'art décolle



## Une fresque pour La Mihoue

À l'école élémentaire La Mihoue, les classes de Mme Pinchon (CP-CE1) et de Mme Auzeray (CE1-CE2) dessinent et peignent une fresque en graffiti sur le mur sous le préau ouvert de la cour de l'école. Le thème de cette fresque est « L' Art décolle », à partir de l'œuvre de Keith Haring. C'est Guillaume qui intervient aussi sur cette activité. L'inauguration a eu lieu le vendredi 7 juin.

## Dans le rythme

Les élèves des classes de Mme Bréant (CP), de Mme Delage (CE1) et Mme Socier découvrent le hip-hop avec Guillaume Cabart, professeur de hip-hop et graffeur. Ils ont présenté leur travail le mardi 25 juin à la salle Jean Moulin.





## Les élèves montent sur scène

Les élèves de Mme Derouard (CE2) et ceux de Mme Lebian (CM2), ont préparé la mise en voix d'un album et d'un roman avec l'aide d'Antoine Marneur, acteur professionnel. Ils ont présenté ce travail le mardi 25 juin pour les premiers et le jeudi 27 juin pour les seconds.

Enfin, les classes de Mme Bonneau (CM1-CM2) et de Mme Couny (CE2-CM1) se sont initiées au théâtre avec Antoine Marneur. La classe de Mme Bonneau a fait une représentation le jeudi 27 juin et celle de Mme Couny le mardi 25 juin.

Toutes ces actions ont été possibles grâce à la subvention de la commune pour les projets des écoles.



## Ensemble

Dans le cadre de la Semaine de la maternelle, du 1<sup>er</sup> avril au 5 avril, les élèves de l'école maternelle, leur parents et des élèves de CM2 se sont retrouvés pour travailler ENSEMBLE sur différents projets: jeux de société, construction de cabanes, installation de parcours, chasse aux livres, danses, création de mandalas et fabrication d'un arc en ciel des émotions collectif. Des élèves de l'IME ont participé à cette création plastique et sont venus comme spectateurs des autres activités.

Ce fut une nouvelle fois un moment intergénérationnel festif.



Le 1<sup>er</sup> avril, France 3 est venu faire un reportage.



Le jeudi 23 mai, un groupe d'enfants de la Mihoue s'est rendu à Romorantin-Lanthenay (41) pour participer au **tournoi de bridge** des scolaires. Cette activité est menée dans le cadre de la pause méridienne.

# Le camp de Jeunes 2019



Le séjour s'est déroulé à Aubigny, ville située dans le département des Deux-Sèvres et la région de Poitou-Charentes (maintenant partie de la région de Nouvelle-Aquitaine), dans le centre-ouest de la France à 53 km de Niort, la préfecture (information générale: Aubigny est à 299 km de Paris).

Les endroits populaires à visiter à proximité incluent Parthenay à 15 km et Moncontour, Vienne à 18 km.

Le temps d'une semaine, les jeunes ont pu changer de rythme, profiter de la nature, évoluer au pas du cheval de trait. C'était le souhait de l'équipe d'animation de découvrir une nouvelle expérience et la partager avec les enfants du centre en intégrant une autre dimension : un voyage dans le temps via un moyen de transport inédit, la roulotte !

Un convoi de roulottes équipées a pris la route pour 5 jours ! Pendant ce séjour, les enfants ont participé aux activités "cheval avec harnachement" et la conduite des roulottes et chariots a été initiée. Pour tous les camps, des activités seront menées par l'équipe d'animation. Les environs d'Aubigny, où la faune et la flore ont été découvertes, ont été visités. Ils se sont relayés chaque jour dans la manœuvre de l'attelage pendant une heure à deux heures de voyage quotidien. Ils ont fait escale chaque soir dans des salles des fêtes, camping ou encore dans des écoles. Ils ont cuisiné et dormi à bord des roulottes.

## Objectifs

- ▶▶ Accompagner les enfants dans la construction d'un projet collectif et les valoriser à travers ce projet.
- ▶▶ Permettre aux enfants de vivre au rythme de la nature et prendre conscience de l'importance de leur mode de consommation sur l'écosystème.

EN PARALLÈLE, LES CENTRES DE LOISIRS L'ILOT BLEU ET LA MIHOUE ONT FONCTIONNÉ DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT 2019 AVEC UNE FORTE FRÉQUENTATION.

LES THÈMES DE L'ÉTÉ : LES 5 SENS POUR L'ILOT BLEU ET LA DÉCOUVERTE POUR LA MIHOUE.

## Note d'information sur la nouvelle tarification des accueils Jeunesse

La ville de Champfol, par décision de la commission enfance du 13 mai 2019 et le vote en Conseil municipal du 16 mai 2019, a fait évoluer la politique tarifaire pour :

- ▶▶ les accueils de loisirs « ÉTÉ » à partir du 8 juillet 2019,
- ▶▶ les accueils périscolaires et les accueils de loisirs « Petites vacances » à partir du 2 septembre 2019.

Ainsi, la méthode de calcul du taux d'effort sera mise en place à partir de ces dates. Ce taux d'effort déterminera le tarif payé par chaque famille, dans la limite d'un prix minimum et d'un prix maximum fixés par la collectivité, en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir. Cette méthode est donc moins brutale que celle des tranches du quotient familial qui pouvait produire des effets de seuil parfois très pénalisant.

Ce changement préconisé par la Caf est progressivement instauré dans de nombreux autres accueils de loisir du département. Il a pour objectif une plus grande équité avec une évolution des tarifs à la fois progressive et proportionnelle aux moyens de chaque famille. De plus, une réduction tarifaire sera appliquée pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant les structures de la ville. Il est à noter qu'aucune famille ne paiera le coût de revient du service, la mairie continuant à prendre à sa charge une grande partie du coût de la prestation.

Pour un accueil en 2019, les ressources prises en compte sont celles de l'année 2017 (ressources imposables N-2) avant tout abattement fiscal. Le montant total des ressources sera ensuite divisé par 12 pour obtenir le revenu mensuel sur lequel est appliqué le taux d'effort.





# Les résultats de nos sportifs

## Résultats des équipes de sports collectifs

A l'initiative de la commune, une réception a été organisée en mairie afin de féliciter et mettre à l'honneur les équipes de sport collectif qui vont pour la prochaine saison 2019/2020 évoluer dans la division supérieure, en régionale et départementale.

Il faut donc remarquer :

**POUR LE FJC BASKET** L'équipe séniors masculine accède à la régionale 2 après une année passée en tête de championnat en régionale 3

**POUR LE FJC HAND** L'équipe masculine séniors 1 accède à la régionale Honneur; les - de 12 masculin terminent premier en départemental, les deux invaincues du championnat; les - de 15 féminines terminent premières en deuxième division région.

**POUR LE FJC FOOT** L'équipe sénior monte en 1<sup>ère</sup> division départementale.



C'est le lundi 27 mai que tout le monde s'est retrouvé dans le salon des mariages de la mairie.



## Du côté des sports de combat

Les autres équipes obtiennent également des résultats honorables et portent haut les couleurs champoloises. Les sports de combat ne sont pas en reste au niveau des performances.

### **POUR LE FJC KARATE**

#### **Challenge Guy Berger**

à Tournay le 7 avril 2019

Nolan DA SILVA : 2<sup>ème</sup> Benjamin

Milad BAKHTYAR : 3<sup>ème</sup> Pupil garçon

Siar SAMADI : 3<sup>ème</sup> Pupil garçon

Romain DELFAU : 3<sup>ème</sup> Poussin

#### **Open de Maintenon Katas**

le 28 avril 2019

Clément MENAGER : 3<sup>ème</sup> Tableau

Elite Poussin

Romain DELFAU : 1<sup>er</sup> tableau honneur  
Poussin

Maelys GONCALVES : 3<sup>ème</sup> tableau  
honneur Poussine

Javier RODRIGUEZ : 3<sup>ème</sup> tableau  
honneur Poussin

#### **Open de Maintenon combats**

le 28 avril 2019

Rania BENNIA : 3<sup>ème</sup> Poussine

Evan BUISSON : 3<sup>ème</sup> Benjamin

Gabriel MALLET : 3<sup>ème</sup> Benjamin

### **POUR LE FJC KRAV' MAGA**

Deux nouveaux initiateurs ont obtenu le diplôme d'instructeur fédéral Dorian MALLET et Medhi ALLIANE (ceinture Bleue pour les deux).

### **POUR L'AIKIDO**

Brevet fédéral pour Stéphane BROCC après 2 ans de préparation.



*Beauté de ce Monde*

ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

S Y N  E L V A

*Votre fournisseur*

**GAZ &  
ÉLECTRICITÉ**

02 37 91 80 00

28110 - LUCÉ  
12 rue du Président Kennedy

**Boulangerie Pâtisserie**

Grégory & Magaly SEIGNEUR  
10 bis, rue de la Mairie  
28300 CHAMPHOL  
**02 37 36 10 20**

Tous les jours de 7h à 13h et 15h15 à 19h30  
Dimanches et jours fériés de 7h à 13h  
**FERME LE MERCREDI**



- Marquage au sol
- Panneaux routiers
- Mobilier urbain
- Négoce de produits



22 rue du Bois Musquet  
CHAMPHOL  
Tél. 02 37 24 57 51  
contact@viaroute.fr  
www.viaroute.fr

Tél : 02 37 21 68 43



**RENAULT**  
La vie, avec passion

• **VENTES VÉHICULES  
NEUFS & OCCASIONS**

• **ENTRETIEN  
RÉPARATION**

**GARAGE JEAN T-Y**

www.garage-jeanty.fr **CHAMPHOL**

**SPORTINGSOLS**  
CONSTRUCTEUR DE SOLS SPORTIFS



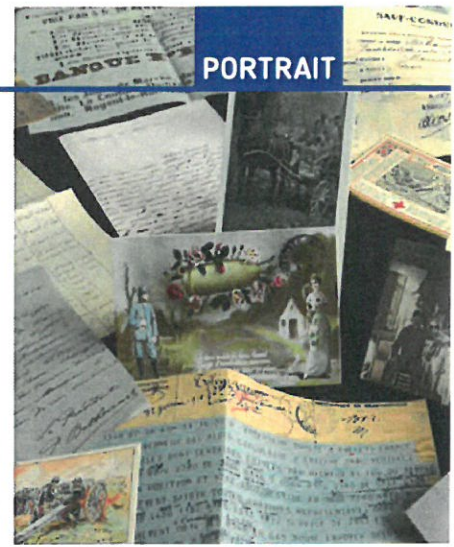
**FR**  **MR RONSSERAY**  
**Plomberie**

3 Rue Jean Moulin

06 24 27 52 17

28300 Champhol

Franck.ronsseray@hotmail.fr



# Michel Aradan

## L'histoire, c'est sa vie

*Historien local, Michel Aradan fut enseignant et principal de collège. Il est aussi éditeur. Champholois depuis 10 ans, c'est un passionné qui passe sa vie entre les archives départementales et l'écriture.*



Ne demandez pas à Michel Aradan comment est née sa passion pour l'histoire! D'aussi loin qu'il se souvienne, ce goût pour les choses du passé, conjugué d'un appétit féroce pour la recherche, était inscrit dans ses gènes. Michel Aradan, né dans l'Indre, a logiquement étudié l'histoire à Tours. Devenir professeur d'histoire était pour lui le chemin tout tracé.

Après avoir débuté sa carrière à Dreux, il a enseigné au collège Jean Moulin, puis à Victor Hugo, dans le quartier de la Madeleine. Michel Aradan a ensuite rejoint Bonneval comme principal de collège. Et là, sa vie a pris un nouveau virage. « Je suis tombé sur une bibliothèque un peu oubliée d'un érudit local, Albert Sidoisne, et je m'y suis plongé » raconte t-il. C'est à cette découverte que l'on doit le nom du collège de Bonneval, baptisé Albert Sidoisne, et l'écriture par Michel Aradan de deux ouvrages : « L'école une vieille histoire l'exemple de Bonneval du moyen- Age à 1830 », et « La colonie agricole de Bonneval de 1845 à 1861 »

Dans ce livre, Michel Aradan nous plonge dans le passé de l'actuel hôpital psychiatrique, à une époque où le Département l'avait acquis pour en faire un orphelinat destiné à orienter les pensionnaires vers les métiers de l'agriculture. Pour publier ces ouvrages, notre auteur n'a pas hésité à créer sa propre maison d'édition: les éditions du Colombier, en référence au bâtiment acquis par la ville en 1611 et qui deviendra le premier collège de Bonneval.

### Historien, écrivain et éditeur.

Cette ville des bords du Loir a profondément marqué Michel Aradan qui a néanmoins poursuivi

sa carrière au sein du collège Soutine de Saint-Prest, qu'il a ouvert, puis dans un collège parisien du 20<sup>ème</sup> arrondissement. À l'heure de la retraite, Michel Aradan a choisi il y a une dizaine d'années de s'installer à Champhol. « Cela ne doit rien au hasard ; je compte de nombreux amis sur Chartres ». révèle t-il. Et puis à Champhol, il a retrouvé Jean de Montachalin, ancien libraire bien connu sur la place chartraine, et qui a suivi toute l'aventure des éditions du Colombier. Une maison d'édition bien vivante, puisque Michel Aradan est fier de sa vingtaine d'ouvrages édités « dont quatre depuis le début de l'année, avec le dernier roman policier de Chérif Zanani » (NDLR, le pionnier des classes prépa au lycée Marceau). Sa vie d'éditeur n'empêche en rien Michel Aradan de continuer d'assouvir sa passion dévorante pour l'histoire locale. Pas un jour ou presque ne se passe sans qu'il rejoigne les Archives départementales, où notre Rouletabille local fait désormais partie des meubles. Michel Aradan multiplie les articles dont un très remarqué sur « Champhol sous les bombes ». Il travaille sur quelques projets dont une histoire de Champhol dont il n'imaginait pas en commençant qu'elle serait aussi riche, une suite à l'histoire de l'école bonnevalaise, et bien d'autres. Plus que tout, Michel Aradan aime dérouler les fils d'une pelote qui permet de remonter le temps. Pour s'en convaincre, il suffit de lire dans son regard cette gourmandise intacte qui lui a permis de retrouver trace d'une importante famille noble du pays chartrain, les Brouilhet de la Carrière qui au 18<sup>ème</sup> siècle possédaient entre autre une ferme à Champhol aujourd'hui disparue sous les lotissements. Un exemple parmi d'autres qui témoigne de la vive passion d'un historien local qui n'a pas fini de nous surprendre par ses découvertes.

# Les principales décisions du conseil municipal

## Année 2018

### Séance du 18 juin 2018

- Approbation du compte administratif 2017 de la Commune et de la Caisse des Écoles.
- Vote des tarifs du restaurant scolaire, de l'accueil surveillé et de l'Ilot Bleu.
- Élection d'un nouvel adjoint, Claude MOREAU, avec pour compétence l'urbanisme.
- Création de 8 emplois d'adjoint d'animation en CDD pour accroissement saisonnier d'activités dans le cadre des accueils de loisirs 2018 – la Mihoue et l'Ilot Bleu.
- Établissement de la liste préparatoire relative au jury d'assises: tirage au sort de 9 électeurs de la Commune.
- Approbation de la convention avec la commune de Lèves pour les accueils de loisirs (mercredi, petites vacances et été – août) pour les enfants scolarisés en école élémentaire et les ados.
- Approbation des règlements des structures.
- Création de 9 postes en Parcours Emploi Compétences : adjoint technique : 6 à 26h ; 2 à 28h et adjoint administratif : 1 à 20h.
- Désapprobation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées de Chartres Métropole (CLECT) relatif aux travaux d'évaluation des charges pour la piscine des Vauroux.
- Prononciation de l'intégration dans le domaine public communal du réseau d'eau potable et d'assainissement des espaces verts et de la voirie du programme immobilier du Clos Florentine, 40 rue de Chartres et acquisition.

### Séance du 13 septembre 2018

- Acceptation des demandes de location de la halle des sports pour l'année scolaire 2018/2019 pour l'Institut Notre-Dame et le CDEF.
- Acceptation des demandes de location de la salle Marceau pour l'Association Vivre en mouvement et les cours de méditation.
- Vote des subventions COS et coopérative scolaire au titre de l'année 2018.
- Approbation de l'emprunt pour les travaux sportifs auprès de la Caisse d'Épargne.
- Acceptation du bail et de l'avenant pour les bureaux situés 1 rue Louis Blériot : FCPE et ANERVEDEL.
- Tarification votée pour l'intervention, l'enlèvement et le nettoyage des lieux où ont été entreposés des dépôts sauvages d'ordures ménagères ou assimilés.
- Engagement d'un recours en annulation devant le Conseil d'État contre le décret déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement de la RN 154 ET RN 12 à 2\*2 voies.

### Séance du 29 novembre 2018

- Vote des tarifs municipaux 2019.
- Répartition des subventions aux associations au titre de l'année 2018.
- Acceptation de l'arrêt anticipé des baux du 1-3-5 rue Louis Blériot (SNUipp, FSU 28) et du 4 rue de la Mairie (cabinets infirmier et podologie).
- Acceptation de la mise en location des locaux ci-dessus nommés.
- Décision d'allouer l'indemnité à un taux de 100% au comptable public.
- Adhésion au Groupement d'Intérêt public de Chartres Métropole restauration.
- Cession d'une partie de la parcelle AD93 à la SAEDEL pour la ZAC des Antennes.

- Autorisation de prescription d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

## Année 2019

### Séance du 6 février 2019

- Débat d'orientations budgétaires de la commune et de la Caisse des Écoles.
- Demande de subventions au titre du fonds départemental de péréquation, du fonds départemental d'investissement (Conseil départemental), de la dotation d'équipement des territoires ruraux eu du fond interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (Etat).
- Vote des tarifs de la micro-crèche l'Île Ô Trésors.
- Création de 2 postes en Parcours Emploi Compétences d'adjoint technique à 26 h/semaine.
- Adoption de la dénomination de la rue « André TAILLANDIER » pour la voie située dans le prolongement de la rue du Clos Paty.

### Séance du 21 mars 2019

- Approbation de la délégation de l'exercice du droit de préemption urbain renforcé concernant le 7, rue du Bois Musquet en faveur de l'Habitat Eurélien.

### Séance du 27 mars 2019

- Décision de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à l'exercice 2018 et reconduction à l'identique sur 2019.
- Approbation des résultats de l'exercice 2018.
- Vote du budget 2019 de la commune et de la caisse des écoles pour 2019.
- Répartition des subventions aux associations.
- Approbation de la convention de financement avec la Caisse d'Épargne.



**Terrassement, Voirie et Assainissement  
Collectivités ou particuliers  
Matériaux de chaussée neufs ou recyclés**

**Etablissement Eure et Loir**

**18, rue du Président Kennedy - BP 70074  
28112 LUCE CEDEX**

**Tél. : 02 37 91 62 62  
chartres.route@eiffage.com**

*(Anciennement Ets APPIA Eure et Loir, MAY et EIFFAGE Travaux Publics)*

■ Fixation des montants des indemnités de fonction aux élus compte tenu de la circulaire préfectorale n°DRCL-ble-cp-2019072-0001 du 13 mars 2019.

■ Désignation d'un nouveau membre des commissions «cadre de vie», «animation et loisirs» et «urbanisme» : M. Patrick BEAUGER.

■ Création d'un poste en Parcours Emploi Compétences : adjoint technique à 26h.

■ Approbation du bilan général et définitif des études préalables pour l'aménagement de la Varenne II.

■ Création de 2 emplois d'adjoints techniques territoriaux en CDD pour accroissement temporaire d'activité.

#### **Séance du 16 mai 2019**

■ Vote des tarifs pour l'Illet Bleu et l'accueil de loisirs «La Mihoue» du 6 juillet au 31 août 2020 ainsi que l'octroi d'une prime pour le coordinateur et les sous-directeurs.

■ Création de 8 emplois d'adjoints d'animation en CDD pour accroissement temporaire d'activité dans les accueils de loisirs de l'été 2019.

■ Tirage au sort pour établissement de la liste préparatoire au jury d'assises : 9 personnes sont désignées pour la ville de Champhol.

■ Approbation de la modification des statuts de Chartres Métropole par l'ajout de compétences supplémentaires.

■ Voirie rue de la Paix : prononciation du déclassement et de l'intégration dans le domaine public communal de 401 m de voirie (portant la longueur totale de voirie à 20 435,10 m).

■ Approbation des modalités de participation du public par voie électronique du dossier de réalisation de la ZAC comprenant l'étude d'impact et ses compléments.

**afitexinov**  
GEOSYNTHETICS

Une gamme complète de géosynthétiques pour améliorer les sols

- Drainage
- Renforcement
- Etanchéité
- Retenue de terre
- Protection mécanique

ENVIRONNEMENT    BATIMENT  
INDUSTRIE MINIERE    TRAVAUX PUBLICS

13-15 rue Louis Blériot - 28300 Champhol  
[www.afitex.com](http://www.afitex.com)



O. Bertin B. Repérant D. Chaboche

02 37 36 62 48

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

6 AGENCES À VOTRE SERVICE

Chartres - Luisant - Lucé - Lèves - Sours - Châteauneuf-en-Thymerais

[www.assurances-chartres.com](http://www.assurances-chartres.com)

**PIZETTE** *Véranda, Métallerie, Alu, Acier, PVC*



51 ans d'expérience  
feront toujours la différence...

**PIZETTE** ... notre signature,  
votre garantie



Vérandas, verrières, fenêtres  
Stores intérieur/extérieur  
Volets roulants  
Portails  
Marquises  
Ferronnerie



CHARTRES - 02 37 28 49 64

[www.pizette.com](http://www.pizette.com)





- Réparation, entretien • Diagnostic
- Vente véhicules • Véhicules de courtoisie
- Dépannage remorquage • Climatisation

**40 rue des Hautes Bornes**  
**28300 CHAMPHOL - Tél. : 02 37 21 15 75**  
**E-mail : gge.meunier@orange.fr**

## POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Indépendante

*Stéphane Perche*

*L'important pour nous,  
c'est vous...*



Organisation complète d'obsèques - Toutes démarches  
Rapatriement en chambre funéraire  
Caveaux, monuments, gravures, dorures  
Nettoyage et entretien de sépulture - Contrats obsèques  
Sélection de monuments 100% français - Articles funéraires



✓ 30 bis, avenue Maurice Maunoury  
28600 LUISANT  
Tél. 02 37 25 46 72  
pfm-s@orange.fr

✓ 1, rue des 3 maries  
28120 ILLIERS-COMBRAY  
Tél. 02 37 33 28 79  
pfm-s-illiers@orange.fr

*Permanence  
décès 24h/24*

*Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h - 14h à 18h.  
Le samedi  
de 9h à 12h - 14h à 17h*



[www.pompes-funebres-marbrerie-perche.fr/](http://www.pompes-funebres-marbrerie-perche.fr/)

# Une commune propre

*La propreté d'une ville renforce sa qualité de vie et son attractivité. Elle s'intègre logiquement dans une politique globale de développement durable au quotidien.*

Le nettoyage des espaces publics est un enjeu journalier. Le service voirie cherche à rendre la ville propre, attrayante, sécurisante et saine.

Cependant, Champhol, tout comme beaucoup d'autres communes, doit répondre à un paradoxe : satisfaire une exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents.

Un des maillons essentiels de la propreté et de la gestion maîtrisée des déchets est donc l'habitant qui, par son geste civique, détient à lui seul une grande responsabilité quant à la propreté de son environnement.

Les gestes d'incivilité les plus courants sont les déjections canines non ramassées, les chewing-gums jetés au sol, les mégots de cigarettes et le manque d'entretien de certains habitants aux abords de leur propriété.

Mais aussi et surtout c'est l'action de nos agents communaux Nicolas, Vincent et M'Buyi entre autres qui arpentent, par tous les temps, les rues de notre commune à la recherche du moindre débris. Ils n'hésitent pas à se mettre à genoux pour désherber un bout de trottoir, une partie de place, la base d'un lampadaire ou un rond-point.



## CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Le dernier Champhol'Info d'automne 2018 vous informait que le Conseil Départemental n'organisait plus le concours des maisons et balcons fleuris.

La municipalité souhaitant le maintenir à son niveau, nous vous invitons à faire parvenir, en mairie, un bulletin d'inscription.

Bien que beaucoup de particuliers fleurissent leur propriété et/ou leur balcon, et nous vous encourageons à continuer, très peu d'inscriptions ne nous sont parvenues.

Aussi, la commission Cadre de Vie a décidé d'octroyer des prix aux plus méritants. Les personnes qui ne souhaitent pas intégrer ce processus sont invitées à se faire connaître en mairie.



## RAPPEL

### Mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde (PLS)

Aucun territoire n'est à l'abri d'un événement exceptionnel déstabilisant (tempête, inondation, rupture canalisation gaz, accident...) nécessitant une réaction immédiate avec la mise en place d'une organisation communale afin d'éviter une situation de crise. Nous renouvelons notre souhait de vous associer au prochain exercice lié au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour vous informer et vous proposer d'être acteur. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Inscriptions :  
mairie.champhol@wanadoo.fr





# Vivre ensemble

*Suite à un certain nombre de signalements de nature variée, il paraît essentiel de mettre en exergue les règles relatives à la vie en collectivité. Les sujets principaux portant à litige sont identifiés comme étant l'entretien des propriétés, les troubles anormaux du voisinage et les dépôts dits « sauvages ».*

## Comment gérer un différent entre voisins ?

### Privilégier le dialogue

En règle générale, il convient en « bon voisin » de s'adresser directement à la personne concernée, celle-ci n'ayant pas toujours conscience de la gêne occasionnée. Aussi, il est conseillé de maintenir le dialogue tant que le litige persiste.

« Un simple rappel doit être fait pour tailler une haie végétale, la repousse devenue un désagrément. »

Si la situation perdure malgré tout, l'envoi d'un courrier rappelant les échanges préalables peut parfois y remédier. Un deuxième courrier, en lettre recommandée avec accusé de réception, vient réitérer la demande de cessation de la gêne, en citant l'envoi de la précédente demande.

### Et si cela ne suffit pas

Dans l'échec, pour les litiges civils, il est possible de faire appel à un Conciliateur de Justice, gratuitement.

Il faut appeler au Point d'Accès au Droit, sis 5 rue du Docteur Gibert, 28000 CHARTRES, au numéro suivant : 02 36 67 30 40.

Si aucun arrangement à l'amiable n'est possible, le recours est de saisir les services de la Mairie, ou le Tribunal d'Instance si un préjudice est causé au terrain du lésé. Pour faciliter la prise en charge, chaque dossier devra contenir des éléments de preuve, les premiers courriers, des témoignages, des pétitions ou encore des constats faits par huissier.

Le propriétaire des lieux, si différent du locataire, doit obligatoirement être contacté.

Aussi, le Conciliateur peut également intervenir dans d'autres domaines, notamment le cas des odeurs, pouvant

être sources de nuisances pour autrui. Le Tribunal considère la gêne relativement à la durée, la fréquence, l'intensité et l'environnement du lieu.

### Question de bruit

Dans le cadre des nuisances sonores, si les procédures de médiation et de conciliation ne sont pas effectives, les textes de la Loi distinguent deux catégories de bruit.

Les bruits de voisinage dit « de comportement » englobent ceux émis par un individu, un animal, notamment les aboiements, ou encore une chose, de quelque nature que ce soit.

Les bruits d'activités concernent principalement les chantiers, les commerces de type bar, discothèques, ainsi que les activités de loisirs et les manifestations culturelles.

Si les bruits de comportement, toujours traités amiablement en amont, perdurent malgré les courriers (et le Conciliateur selon le cas), il est possible de faire appel aux Forces de l'Ordre, Polices Nationale et Municipale.

Une personne dénonçant sciemment une autre pour des nuisances à tort commet une dénonciation calomnieuse, infraction délictuelle.

Toute demande peut être adressée au service de la Police Municipale. Les horaires du service ne s'étendant pas en soirée, le numéro de téléphone à composer est le 17, celui de la Police Nationale. Tout signalement est utile à transmettre, même ultérieurement, à la Police Municipale pour le suivi de l'affaire.

STOP AUX BRUITS !



### ⚠ Les déchets, pas dans la rue !

Outre ceci, des personnes déposant leurs déchets en dehors des conditions prévues s'exposent à des sanctions. En effet, au Point d'Apport Volontaire sis Rue du Bois Musquet, il est régulièrement constaté des déchets posés à côté des containers. Si les collecteurs n'ont plus la capacité de recevoir, il ne faut en aucun cas laisser de déchets sur place. Les concernés s'exposent à des sanctions judiciaires, mais également à la facturation du nettoyage des lieux par les services communaux. Lorsque les conditions de collecte ne sont pas respectées, ces déchets ne sont pas récupérés par le service en charge.

## MARIAGES 2018-2019

- ✚ LHERMITTE Julien  
et BEAUREPERE Aurélie  
1<sup>er</sup> septembre 2018
- ✚ GONCALVES Wanderley  
et FRADIN Adeline  
16 février 2019
- ✚ LORNE Clément  
et RIALLAND Flore  
30 mars 2019
- ✚ MONORE Jean-Marc  
et RENAUD Sandrine  
30 mars 2019
- ✚ DUCROT Nicolas  
et LHUILLERY Sophie  
29 juin 2019
- ✚ DA SILVA CARDOSO José  
et LEMONNIER Christelle  
6 juillet 2019
- ✚ BROUARD Benjamin  
et RABACAL ROQUE Jocya  
5 octobre 2019

## PACS 2018-2019

- ✚ SUC Jacques et VIALLET Isabelle  
13 octobre 2018
- ✚ GOUPIL Simon et POIRIER Ludivine  
23 février 2019
- ✚ COSGROVE Maximilien et AMÉ Marine  
12 mars 2019
- ✚ TESSIER Charles et LAURE Delphine  
6 avril 2019

## NAISSANCES 2018-2019

- ✚ JOFFIN Adrien né le 13 juillet 2018
- ✚ LE DAIN Rouben né le 3 août 2018
- ✚ BRÉBION Livio né le 16 août 2018
- ✚ DANDREL Mathis né le 14 octobre 2018
- ✚ HÉRON Mewenvé le 15 octobre 2018
- ✚ MILED Eden née le 17 décembre 2018
- ✚ SAASAA Nahil né le 29 décembre 2018
- ✚ ANDRÉ RUMEAU Liséa née le 7 janvier 2019
- ✚ GOUSSET Axel né le 16 mars 2019
- ✚ RIBETON Louis né le 20 mars 2019
- ✚ JACQUIER MEIH Pablo né le 30 mars 2019
- ✚ GUEGAN Charlie née le 30 mars 2019
- ✚ FAVRÉ Matthieu né le 6 avril 2019
- ✚ MAHIEU Louise née le 30 avril 2019

# Répertoire électoral unique (REU)

La loi n°2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique dont elle confie la gestion à l'Insee.

## Rôle de l'INSEE

- ➔ Il devient compétent à procéder à l'inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française.
- ➔ Il procède à la radiation des personnes décédées, privées de droit de vote par tutelle ou condamnation ou qui ont perdu la nationalité française, prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes.

## Rôle du Maire

Le Maire est compétent à statuer seul sur les inscriptions volontaires et les radiations sur les listes électorales pour perte d'attache communale.

## Rectification de l'Etat Civil sur la carte électorale

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais enregistré au répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) géré par l'Insee.

Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie Française : votre état civil comporte une erreur, vous pouvez demander la correction sur le site suivant :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454)

Vous devez être en possession de votre n° de sécurité sociale, d'une copie de votre acte de naissance.

Vous pouvez également formuler votre demande par courrier :

Insee Pays de la Loire  
Pôle FRD  
105 rue des Français Libres  
BP67401  
44274 NANTES CEDEX 2

Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle Calédonie ou à Wallis et Futuna : votre demande doit être transmise accompagnée d'un acte de naissance ainsi qu'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.



## Une voirie requalifiée

Prévus dans le programme du présent mandat, les travaux de la rue de la Messe et de la place des Acloutis ont été réalisés à partir du 08 avril 2019 dans un objectif de requalification. Les trottoirs de la rue de Bois Musquet ont également été aménagés. Ces opérations complètent et finalisent les réhabilitations déjà engagées rue Jean Moulin et rue des Missonnières pour le mieux-être des riverains et l'entretien de nos voiries communales.



## En hommage à André Taillandier



Avril 2016, notre ami André Taillandier nous quittait après des décennies d'élus Champholois et de Présidence du comité des fêtes, il a vécu presque toute sa vie dans cette rue Marceau de Champhol.

La réalisation d'une rue nouvelle à quelques mètres de sa maison où réside Josette son épouse sera l'occasion de lui rendre un hommage permanent par la nomination de cette rue qui desservira un ensemble pavillonnaire : « Rue André Taillandier, élu Champholois »

Cette rue débouchera rue Marceau en face de la rue Michel Dubois (soldat décédé pendant la guerre d'Algérie), guerre qu'André a effectué en qualité d'appelé pendant plusieurs mois.

Par la nomination de cette voie, André restera gravé pour toujours dans la mémoire de notre commune champholoise et dans la nôtre.

Les plaques de rue seront dévoilées en présence de toute sa famille (son épouse, sa fille, son fils et ses petits enfants), de ses amis et des élus Champholois.

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES**

GRIFFON Jacques	13 rue du Lieutenant Albert Vasseur	Edifier un carport accolé à l'habitation existante
CARREZ Jean-Noël	47 rue de la Varenne	Edifier un abri de jardin
TICOT Jean-Philippe	09 rue de Fontaine Bouillant	Remplacement de la porte de garage par une baie vitrée et une porte
SCI ST DENIS 123 représentée par M. DAUVILLIERS Ivan	10 rue Saint Denis	Division en 2 lots bâtis + accès
HERCHE Didier	59 rue des Champs Brizards	Edifier un carport accolé à l'habitation existante
AILLARD Damien	3A rue Charles Péguy	Remplacement de la porte d'entrée
OLEJNIAZK Bernard	35 rue des Champs Brizards	Modification de la clôture sur rue existante
GUERRIER Yves	101 rue des Rougerons	Remplacement deux 2 fenêtres de toit par deux lucarnes type "chien assis"
BOURG Cyril	28 rue des Bornes	Pose d'un portail coulissant
GIGAUT Yoann	24 rue du Clos de la Plisse	Pose d'un portail coulissant
GANDOIS Philippe	31 rue de la Moufle	Modification de la clôture sur rue existante
POULIZAC Sylvie et Laurent	29 rue Saint Denis	Edifier une véranda accolée à l'habitation
DIETRICH Jean-Luc et Jacqueline	73 rue des Champs Brizards	Extension de l'habitation existante
BOUGER Eric	36 rue du Clos de la Plisse	Pose d'une fenêtre de toit sur la toiture du garage sans création de surface
SEVEA ENERGY	54 rue des Rougerons	Pose de panneaux photovoltaïques
GILLES Michel	09 rue de Chartres	Pose de 4 fenêtres de toit et remplacement d'une fenêtre en bois (sans création de surface)
SOBRAL Manuel	82 rue Charles Péguy	Pose d'une fenêtre en façade principale côté garage et d'une fenêtre de toit côté garage pour un apport de lumière
LONGUE Julien	14 rue Charles Péguy	Edifier un abri de jardin (régularisation)
BREXEL Paulette	50 rue des Bornes	Edifier un abri de jardin accolé à l'habitation
VECCHIO Raffael	69 rue des Rougerons	Modification de la clôture sur rue existante
SCI CLOS DE LA GRANDE RUE représentée par Mme FERRON Elisabeth	5C & 5D grande rue	Modification de la clôture sur rue existante
BOISHUS Barbara	8 rue de Sèchecôte	Extension de l'habitation existante
LURIENNE Yannick	50 rue de Fontaine Bouillant	Division en 3 lots (1 bâti et 2 à bâtir)
DIETRICH Jean-Luc	73 rue des Champs Brizards	Extension de l'habitation existante
Intermarché	30 rue du bois Musquet	Création d'un quai de livraison
CORNET Emmanuelle	50 rue Charles Péguy	Edifier une piscine enterrée
RUELLAN Entreprises	01 rue de la Croix Jouvét	Création d'une fenêtre de toit en toiture arrière avec volet roulant solaire
DELAPORTE Jonathan	35 rue des Hautes Bornes	Transformation du carport en un garage fermé
RICOIS Alain et Patricia	60 rue des Champs Brizards	Ravalement des façades
RONSSERAY Franck	3 rue Jean Moulin	Edifier un abri à bois
EL ARIBI Hamid	49 rue de la Mare Cochin	Edifier une pergola attenante à l'habitation (régularisation)
ARMANTE Raphaël	47 rue des Hautes Bornes	Transformation du carport en un garage fermé
GUILLIN Philippe	73 rue des Rougerons	Edifier un abri de terrasse
POIRIER Jean-Claude	19 rue des Missonnières	Changement des fenêtres, des volets et de la porte du garage
PELLUARD Flore	18 rue des Vignes	Pose d'une fenêtre de toit en façade principale sans création de surface
TORUK Murat	11 rue de la Cité	Extension de l'habitation existante avec modification de toiture - remplacement des menuiseries existantes - installation de volets roulants - Création d'une baie vitrée
EGRET Gilles	19 rue des Champs Brizards	Changement des fenêtres, des volets et de la porte d'entrée
GIGAUT Yoann	24 rue du Clos de la Plisse	Changement couleur des volets, porte d'entrée et porte du garage
RONSSERAY Franck	3 rue Jean Moulin	Division en 2 lots bâtis + accès
DELATTRE Thomas	43 rue des Champs Brizards	Changement de la porte d'entrée et de la porte de garage
MOREAU Claude	01 rue de la Messe	Remplacement de la porte de garage par une porte de service
SCHILLING Kevin	06 clos des Tilleuls	Changement couleur des volets, porte d'entrée et porte du garage
SYNELVA	Derrière le bois - RD 823	Installation d'une transformateur HTA/BTA

PELLUARD Flore	18 rue des Vignes	Pose d'une fenêtre de toit en façade arrière sans création de surface
LEMARIE Laurent	60 rue des Rougerons	Extension de l'habitation
DENEAU Pascal	24 rue des Bornes	Transformation du carport en un garage fermé
NAVEAU Jean-Yves	96 rue Charles Péguy	Edifier un garage accolé à l'habitation
BREANT Vladimir		Extension de l'habitation existante
ALLIOUX Laurent	32 rue des Rougerons	Edifier une pergola attenante à l'habitation
HAULTCOEUR Guy et Isabelle	9 rue des Hautes Bornes	Edifier une véranda accolée à l'habitation
POUSSIGUE Nicolas	1 bis rue de Jean Moulin	Changement des portes de garage et de la porte d'entrée - Pose d'un barreaudage sur le muret de clôture - Pose de 2 portillons
LOUVET Remy	15 rue des Vignes	Edifier une véranda accolée à l'habitation
JOLLIT Sophie	60 rue des Bornes	Aménagement de l'espace situé au dessus du garage et création d'une ouverture avec pose d'une porte fenêtre avec volet roulant
GROSSET Christophe	27 rue Marceau	Agrandissement et modification d'une extension existante
MELEARD Guy	10 rue du Bois Musquet	Edifier un carport accolé à l'habitation existante avec un abri fermé
LE CAM Roland	04 rue des Frichalliers	Réfection des cheminées et changement de la couleur des tuiles
GROSSET Christophe	27 rue Marceau	Edifier un abri de jardin
MORIN Bernard	40 H rue de Chartres	Edifier un abri de jardin
DEMAREZ Julien	20 rue de la Mare Cochin	Modification de la clôture sur rue existante
GRIALOU William et Gaëlle	23 rue Marceau	Modification de la clôture sur rue existante et pose de 3 volets roulants électrique
HERON Benjamin	59 rue des Rougerons	Création d'une ouverture sur le pignon et pose d'une fenêtre avec volet roulant
LA BRECHE représentée par M. CARRE Nicolas	1 rue de la Mairie	Edifier une clôture sur rue
BAROCHE Philippe	35 rue des Grands Buissons	Edifier un abri de jardin avec un bûcher attenant
RONSSERAY Franck	67 rue des Champs Brizards	Edifier une véranda accolée à l'habitation
BEAUTE DE CE MONDE	8 rue de la mairie	Pose d'un système de climatisation réversible avec 4 grilles d'expulsion d'air sur les façades avant et arrière
DE AGUIAR Marina	20 rue des Hautes Bornes	Réalisation de deux poteaux et pose d'un portail sur rue
AKINCI Sefa	23 rue Saint Denis	Ravalement des façades et du muret de clôture
EDF ENR SOLAIRE	40 rue Charles Péguy	Installation d'un générateur photovoltaïque sur la toiture en façade principale
RONSSERAY Franck	67 rue des Champs Brizards	Changement de la porte d'entrée
AUBRY Murielle	17 rue des Hautes Bornes	Pose d'un portail coulissant
Orange - UPR OUEST	Les quatre setiers	Implantation d'un relais de téléphonie mobile avec zone technique et clôture
MARCHETTY Bruce	40 grande rue	Division d'un terrain en 2 lots (1 lot bâti et 1 lot non bâti à usage de jardin)
LEFEUVRE Jean-Marie	16 rue du Clos de la Plisse	Prolongement de la clôture sur rue - Pose d'un portail et d'un portillon
DEGRAIN Ludovic	31 rue de la Mare Cochin	Edifier une clôture sur rue
JOLLIT Sophie	60 rue des Bornes	Aménagement d'une pièce supplémentaire au-dessus du garage avec entrée par l'extérieur et pose d'une fenêtre de toit
SOBRAL Mickael	20 rue des Bornes	Création d'un appentis au-dessus de la porte d'entrée
SERVOIN Dominique	7 rue des Missonnières	Changement du portail
JOLLIT Sophie	60 rue des Bornes	Edifier une piscine
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS</b>		
COMMUNE DE CHAMPHOL	rue de la Cité	Construction de vestiaires complémentaires
VERDIER Maximilien	36 rue des Bornes	Extension de l'habitation existante
GIGAUT Yoann	24 rue du Clos de la plisse	Transformation du garage existant en pièce de vie et construction d'un nouveau garage accolé à la maison existante
SAEDEL	rue du Médecin Général Beyne /rue Louis Blériot - ZAC des Antennes	Construction d'un bâtiment de bureaux en simple rez de chaussée
DURAND Sophie	10 rue Saint Denis	Réhabilitation d'une grange en habitation

# ELECTROMENAGER ANTENNE-PARABOLE

SAV TOUTES MARQUES 6J17  
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES

# SARL RAS

12 rue du bois musquet  
**CHAMPHOL**

Guillaume LÉCUYER

# 02.37.21.84.00

[www.procie-chartres.com](http://www.procie-chartres.com) **PRO** & Cie

PROMOTION

LOTISSEMENT

AMÉNAGEMENT

MAISON INDIVIDUELLE

SERVICES IMMOBILIERS



Siège Social

Nos métiers au service de  
votre logement pour construire,  
ensemble, votre habitat  
de Demain...

**PROCIVIS**  
Eure & Loir

GRUPE IMMOBILIER



57 bis, rue du Docteur Maunoury à CHARTRES  
[www.pif28.fr](http://www.pif28.fr)      [www.sacielhabitat.fr](http://www.sacielhabitat.fr)      [www.immoducentre28.fr](http://www.immoducentre28.fr)  
02 37 91 73 73      02 37 21 50 56      02 34 400 999

Pierres et Territoires Eure-et-Loir Promotion Immobilière SA au capital de 6 600 000€ / RCS 381 669 454

Nouveauté  
location véhicule  
de tourisme - 9 places

# DÉCOUVREZ

## leDRIVE Inter**marché**

www.ledriveintermarche.com

[SERVICE  
GRATUIT\*]

### EN 5 MINUTES, VOS COURSES DANS VOTRE COFFRE



# CHAMPHOL

## Rue du Bois Musquet

Tél. : 02 37 36 12 83

Tout votre  
Intermarché  
derrière  
un clic

**OUVERT 7 JOURS / 7** du lundi au samedi : 8H30-19H30 sans interruption - le dimanche : 9H-12H30



PHOTOCOPIES



PHOTOS  
D'IDENTITÉ



BOÎTE POSTALE



COIFFEUR



CLÉS  
SERVICE



STATION 24H/24



DISTRIBUTEUR  
DE BILLETS



LAVERIE  
AUTOMATIQUE



LOCATION DE  
VÉHICULES UTILITAIRES

\* Renseignez-vous auprès  
de votre Intermarché  
proposant ce service.

PROFESSIONNALISME • CONVIVIALITÉ • PRIX BAS



**SAEDEL**

Nouveau quartier  
ZAC des Antennes  
**CHAMPHOL**

**Commercialisation  
des terrains  
SEPTEMBRE  
2019**

1 rue d'Aquitaine  
28110 LUCÉ  
Tél. : 02 37 33 31 80  
[www.saedel.fr](http://www.saedel.fr)

Suivez-nous sur

